Fonds de solidarité de l'Union: mobilisation pour l'Allemagne et la France (La Réunion) à la suite respectivement d'une violente tempête en janvier et un cyclone tropical en février 2007

2007/2179(ACI) - 24/10/2007 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des budgets et approuve la proposition de décision visant à mobiliser le Fonds de solidarité de l'Union afin de venir en aide à l'Allemagne et à la France touchées par de violentes tempêtes en 2007.

Le montant ainsi mobilisé via le Fonds de solidarité est fixé à **172.195.985 EUR** en crédits d'engagement et de paiement. Un budget rectificatif (BR 6/2007) est adopté en parallèle afin d'inscrire ce montant au budget 2007, comme le prescrit le point 26 de l'accord interinstitutionnel (voir BUD/2007/2178).